

LE LIEUTENANT COLONEL
JOSEPH BOUCHETTE.

G A L E R I E N A T I O N A L E.

A moment où les héritiers du lieutenant colonel Bouchette présentent au gouvernement de cette province des requêtes qui rappellent les services remarquables rendus par ce canadien distingué à son pays, nous avons cru devoir publier son portrait. Nous serions heureux de contribuer à l'acquittement d'une dette nationale contractée envers une de familles les plus distinguées du Bas-Canada. Cette dette qui repose sur des documents authentiques et des conventions bien claires, a été souvent confirmée et reconnue par nos gouvernements et parlements depuis un demi-siècle. La Chambre d'assemblée vota en 1814 une somme de quinze cents louis à M. Bouchette pour l'aider et l'encourager à publier des cartes géographiques et topographiques du pays, et l'année suivante, elle lui avançait sur cette somme cinq cents louis. Les cartes furent publiées, M. Bouchette y consacra plusieurs années de travail, de recherches et de voyages sans nombre ; il ne négligea rien pour en faire une œuvre durable digne de son intelligence et de la confiance de son gouvernement ; il fit tant qu'une grande partie de sa fortune personnelle, qui n'était pas considérable, y passa. Cependant le gouvernement ne se hâta pas de payer la balance des quinze cents louis ; malgré les démarches de M. Bouchette et les promesses les plus solennelles, il mourut en 1841 sans avoir pu se faire payer le prix de ses travaux. Il est pourtant des dettes d'honneur dont les gouvernements ne peuvent pas plus s'affranchir que les particuliers.



LT.-COL. JOSEPH BOUCHETTE.

Nous aurions voulu faire une esquisse biographique digne du galant colonel, mais le temps nous a manqué.

Il était le fils du commodore Bouchette qui, après avoir servi la France avec zèle et patriotisme, se soumit, comme la majorité de ses compatriotes, aux conséquences de la conquête et devint fidèle sujet de l'Angleterre. Le Commodore se distingua dans la guerre de 1774, contre les Etats-Unis. Ses actes de bravoure lui méritèrent l'estime et la reconnaissance du gouvernement.

Joseph Bouchette, son fils, naquit en 1774, entra comme lui dans la marine provinciale et marcha sur ses traces. Il déploya, tout jeune encore, tant d'habileté, de sang-froid et d'énergie dans différentes circonstances, qu'il était fait second lieutenant en 1794. Depuis cette époque jusqu'en 1812, il fut chargé de plusieurs missions importantes dont il s'acquitta avec le plus grand honneur pour lui et son pays, et remplit les fonctions d'arpenteur général de la province.

Les services importants qu'il rendit au pays pendant la guerre américaine, ses reconnaissances hardies et ses actes de bravoure sont bien connus. Lorsqu'il s'agissait de porter des dépêches importantes, de reconnaître au milieu des plus grands dangers les positions de l'ennemi, c'est à lui qu'on s'adressait.

Après la guerre, M. Bouchette se consacra exclusivement à ses études topographiques et géographiques. Il fit plusieurs ouvrages qui lui valurent à différentes époques les félicitations de la Couronne, mais ces ouvrages dont les prix rendait la circulation difficile ne lui rapportèrent jamais grand profit.



COMMENT LES PRUSSIENS S'APPROVISIONNENT DE CANARDS.